

- Opération Tranquillité Vacances :
  www.monsenbaroeul.fr/policemunicipale
- Signalement escroquerie sur internet : www.internet-signalement.gouv.fr
- Pré-plainte en ligne (contre X) :www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr



# La protection à Mons en Barœul

La Ville de Mons en Barœul est dotée d'un service de Police Municipale (14 agents) ouvert toute la semaine, d'un système de vidéo-protection réparti sur l'ensemble du territoire communal et d'un poste de Police Nationale ouvert le lundi et le jeudi matin (pour la réception des plaintes).



Police Municipale : **03 20 33 09 22** (du lundi au samedi de 8h à 22h\* - dimanche de 10h à 14h) \*23h du 1er juin au 31 août

Police Nationale : 17

Pompier : 18

SAMU : 15

Numéro d'appel urgence : 112

 Numéro d'appel d'urgence : 114 (pour les sourds et malentendants)

Carte de crédit perdue/volée : 0 892 705 705

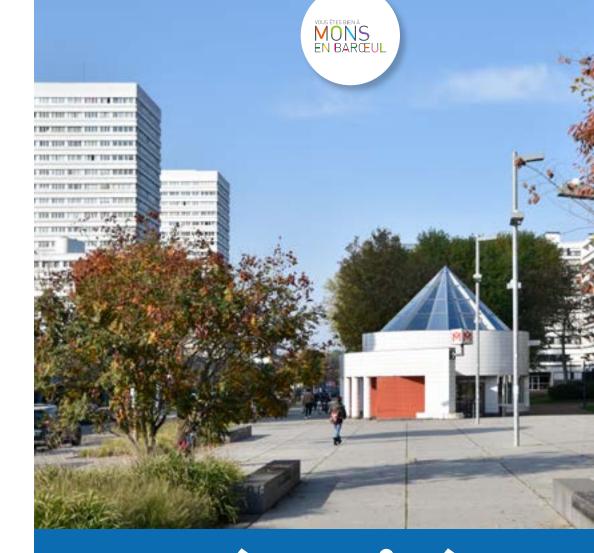
• Opposition chéquier : 0 811 020 217

 Téléphone portable perdu/volé : contactez votre opérateur

• Info escroqueries : **0 811 020 217** 

Mairie de Mons en Baroeul : 03 20 61 78 90

Ils ont besoin de vos signalements pour intervenir.



# ma sécurité au quotidien

adoptez les bons réflexes pour un quotidien en toute sérénité



# Dans l'espace public

- Portez toujours votre sac côté façade, afin d'éviter le vol à l'arraché (scooter)
- Gardez peu d'argent sur vous
- Ne laissez pas vos effets de valeurs apparents (bijoux, téléphone...)
- Restez vigilant lors des mouvements de foule (propice aux pick- pocket)
- Lors de paiement par carte bancaire, **dissimulez** vos identifiants et codes (carte bleue, code pin...)



### Chez vous

- **Equipez** votre porte d'un œilleton / viseur optique ou d'une chainette
- Vérifiez l'identité des personnes qui se présentent à votre porte, carte professionnelle ou appel à la société (y compris le commissariat s'il s'agit de policier)
- **Demandez** un devis et surtout **ne signez pas** de contrat dans le cadre de démarchage
- Ne laissez pas vos clés, notamment de voiture, à proximité de la porte d'entrée ou d'une baie vitrée
- En cas de problèmes, démarchage abusif ou agressif : **alertez** immédiatement les services de police
- Sur internet, **protégez** votre ordinateur (logiciel antivirus) et **soyez vigilant** aux fausses annonces!



## Lors de vos absences

- Protégez vos biens en consolidant les accès à votre domicile (porte, porte fenêtre, cheminée, fenêtre...)
- N'oubliez pas de bien fermer à clés l'ensemble des accès
- **Faites** vider régulièrement la boîte aux lettres ; **informez** si possible une personne de confiance de votre absence. Elle pourra assurer des signes de présence (éclairage, volet,...)
- N'indiquez pas votre adresse sur votre trousseau de clés
- Inscrivez-vous à l'Opération Tranquillité Vacances (auprès de la Police Municipale ou en ligne)
- Changez votre serrure en cas d'emménagement ou de perte de clés
- Ne conservez pas trop d'argent en espèces au même endroit

# En cas d'agression

Ne vous mettez pas en danger en résistant, surtout lors d'un vol à l'arraché

**Recueillez** un maximum d'informations (suspect, véhicule, immatriculation, direction de fuite...)

Alertez immédiatement les services de police

**Faites constater** à l'hôpital, par la médecine légale, vos éventuelles blessures (certificat) avant de déposer plainte

# En cas d'effraction

Ne touchez à rien

**Prévenez** immédiatement les services de police

Déposez plainte